

LE DIMANCHE EN ANGLETERRE

EN Angleterre le dimanche porte encore son nom païen de « Sunday », jour du soleil. Il n'y a guère que les Protestants plus prononcés, les Puritains, qui lui donnent le nom de « Lord's Day », jour du Seigneur. Pourtant il n'y a presque pas de pays où le caractère sacré du dimanche ait été plus marqué qu'en Angleterre. Cela comporte un côté très beau, très consolant, très édifiant et un côté presque repoussant, en raison d'une sévérité exagérée. Mais en général la tradition du « English Sunday » est très chère aux cœurs britanniques; et cela est vrai non seulement des chrétiens pratiquants, mais aussi de ceux qui ne vont presque jamais à l'église. Beaucoup parmi ceux-ci sont les premiers à s'insurger contre n'importe quelle tentative de modifier les habitudes nationales. Ils la qualifieraient tout simplement comme une profanation.

En effet, le calme qui règne ce jour-là, aussi bien dans les villes qu'à la campagne, frappe tout de suite l'étranger et bientôt il tombe sous son influence pacificatrice. Qui a entendu, le soir d'un dimanche d'été, à la campagne, le carillon du clocher de l'église paroissiale annonçant l'office d'« Evensong » (vêpres), ne l'oubliera pas facilement. Evidemment, de nos jours, le bruit des autos sur les grands chemins a massacré le silence traditionnel du dimanche, et cela, dans les campagnes plus encore que dans les villes.

En 1900.

Mes souvenirs d'enfance me rappellent des dimanches nullement ennuyeux, mais bien *différents* des jours de la semaine. On ne jouait pas, mais on faisait de belles pro-

menades. On ne lisait pas de livres profanes, mais nous avions de beaux livres illustrés et édifiants, notamment l'Histoire sainte. Jamais mon père n'aurait lu un journal ce jour-là. Naturellement, nous portions des habits spéciaux; mon père, toujours en redingote et chapeau haut de forme. Nous allions en famille à l'église pour les matines, les litanies et la première partie de la messe (la liturgie de la Parole) et le sermon. Puis nous sortions; cependant, le premier dimanche du mois et aux grandes fêtes mes parents restaient pour l'Eucharistie, à laquelle ils communiaient. Dans l'après-midi, il y avait un « Children's Service », un office assez simple, avec des cantiques, pour les enfants. Nous allions rarement aux vêpres (Evensong), mais l'on tenait à laisser libre dans la soirée le personnel de service, qui avait été occupé le matin; cependant, à la maison, mon père nous lisait et nous expliquait la Bible et nous chantions des cantiques que ma mère accompagnait au piano. Chaque dimanche, nous apprenions par cœur l'oraison propre du jour, la collecte, et un couplet d'une hymne.

Ces pratiques étaient normales dans les familles bourgeoises, au commencement du siècle. Dans les églises qui avaient subi l'influence du Mouvement d'Oxford, on célébrait chaque dimanche, à huit heures du matin, une messe basse; ou bien on chantait solennellement la Sainte Eucharistie à la place des matines. La célébration de la Cène le soir n'avait lieu que dans les églises très « basses », c'est-à-dire purement « évangeliques ».

La pratique actuelle.

Aujourd'hui les offices sont maintenus comme autrefois, mais, il faut le dire, avec une assistance beaucoup plus réduite. On calcule qu'un dixième seulement de la population anglaise fréquente régulièrement les églises. Les catholiques, cependant, assistent à la messe, le dimanche et aux fêtes, dans la proportion de 50 % à peu près. En Angleterre, en plus des dimanches, huit jours sont jours d'obligation. Les fêtes de l'Immaculée Conception et de saint Joseph ne sont pas chômées. Mais pour ce qui regarde les Anglicans, il faut reconnaître que, s'ils ont perdu quant au nombre des fidèles, ils ont beaucoup gagné en qualité, car ceux qui vont aujourd'hui à l'église n'y vont pas par mode ou par convention, mais par vraie con-

viction et avec une foi fervente. Ils n'ont pas l'obligation sous peine de péché, comme les catholiques, d'assister aux offices. C'est l'amour de Dieu qui les contraint. Les non-conformistes des « Eglises Libres » sont encore moins assidus au culte mais ils sont peut-être plus observants quant à l'abstention de travail et même de divertissements.

Dans l'histoire.

Cette abstention fut imposée par la loi elle-même, au temps du roi Alfred l'Anglo-Saxon. Au Moyen Age, les fidèles observaient le repos dominical depuis le coucher du soleil, le samedi, jusqu'au même moment le lendemain; et très répandu est aujourd'hui ce que, sur le Continent, on appelle le « samedi anglais », c'est-à-dire que les bureaux, les banques, etc. sont fermés le samedi après-midi, qui est dédié aux sports, surtout aux grandes parties de football. Je connais une maîtrise qui chante tous les jours de la semaine les matines et les vêpres, *sauf* les premières vêpres du dimanche, qui doivent céder la place au cricket et au football. Au centre de Londres et ailleurs, les magasins sont fermés à partir d'une heure, quelques-uns même le samedi matin. Au Moyen Age également, les fidèles assistaient aux vêpres le samedi soir et, le dimanche matin, aux matines et à la grand-messe, même dans les villages où il n'y avait que le curé et le clerc paroissial pour chanter les offices; et ces habitudes continuèrent même après la Réforme, quand la liturgie était célébrée en anglais. Mais alors on donnait plus d'importance aux secondes vêpres qu'aux premières, et on les chantait dans l'après-midi du dimanche, à la lumière du jour. Par une série d'« Acts of Uniformity » publiés en 1552, 1559 et 1662 le gouvernement faisait aux fidèles qui n'en étaient pas légitimement empêchés, l'obligation d'assister aux offices dans les églises paroissiales et cela sous peine, non pas de péché mortel, mais d'amendes (jusqu'à 20 livres par mois) et d'emprisonnement pour les « récusants » et les « séparatistes » qui assistaient aux offices d'une religion non établie. Cela frappait très durement les catholiques romains, auxquels le Pape Pie V avait défendu d'assister au culte anglican.

Sous les Puritains.

Le culte dominical persista même sous la domination des Puritains, au temps du Commonwealth d'Olivier Cromwell, alors que toutes les autres fêtes, même Noël, étaient supprimées et que l'usage du Livre de Prière commune (*Book of common Prayer*) était prohibé. Ce culte puritain comprenait des lectures de la Bible, des sermons très longs et le chant des psaumes.

Mais les Puritains excellaient surtout dans l'observance des préceptes négatifs du quatrième (III^e) Commandement de Dieu. En cela ils se rapprochaient beaucoup plus des Phariséens du Talmud que des Protestants Réformés du Continent. Nicolas Bound, en 1595, dans la *True Doctrine of the Sabbath*, cherchait à identifier le dimanche chrétien avec le sabbat juif de l'Ancien Testament. Plus tard, en 1617, le roi Jacques 1^{er} publia son *Book of Sports*, qui déclarait quels étaient les divertissements et les jeux permis le dimanche, comme par exemple le bal et le tir à l'arc. Mais les Puritains n'approuvaient nullement ces tolérances, et le parlement puritain de 1643 fit brûler publiquement ce livre, après qu'une nouvelle édition eut été publiée par Charles I^{er} en 1633.

Le Sabbatarianisme qui défendait toute sorte de divertissement, même la promenade, fut décrété par le gouvernement, par des Actes datés de 1644, 1650 et 1655. Mais Charles II, en 1677, modifia un peu la sévérité de ces derniers par son « Act for the better Observance of the Lord's Day », qui, quoiqu'il défendit de travailler le dimanche et de voyager, ne disait rien des divertissements. Ensuite, en 1781, l'évêque Porteus de Chester, par son Acte de « Lord's Day Observance », interdit tout spectacle pour lequel il fallait payer l'entrée.

De ce temps jusqu'à nos jours, il y a eu des discussions continuelles pour ce qui regarde l'observance du dimanche; mais non pas tant en ce qui concerne le culte. Celui-ci est laissé complètement au libre choix de l'individu; même la « Church Parade » de l'armée, qui était jusqu'à ces derniers temps très strictement maintenue, a de nos jours été abolie. Est-ce un bien, est-ce un mal? Forcer les gens contre leur gré à assister à la louange divine peut donner peu de gloire au Seigneur. Par contre, le culte obligatoire peut faire beaucoup pour tirer de l'embarras celui qui,

par respect humain, n'a pas le courage de se faire remarquer par son assistance aux offices. La même chose s'est produite dans les Universités pour ce qui regarde l'assistance, autrefois obligatoire, des étudiants aux offices de la chapelle.

Les discussions d'aujourd'hui se déroulent plutôt autour de la question de la fermeture des boutiques, des restaurants et des tavernes, comme aussi des théâtres, des cinémas et des spectacles sportifs, ce qui a toujours été plus sévère en Ecosse, où la religion d'Etat est presbytérienne, c'est-à-dire calviniste. Ce qui est remarquable, c'est le fait que beaucoup de gens qui ne mettent jamais les pieds à l'église sont exagérément scrupuleux pour ne pas « break the Sunday » par des actes qui, à leurs yeux, pourraient le profaner. Tout cela ne diffère pas beaucoup de la législation juive, qui ne prescrivait positivement aucun acte de culte, mais qui prohibait mille activités, nullement peccamineuses en elle-mêmes, mais qui pouvaient entrer dans la catégorie du travail.

En ce qui regardait l'ouverture des tavernes, la question devenait d'autant plus épineuse que la préoccupation de ne pas faire travailler le dimanche se mêlait aux désirs des auteurs de la « Tempérance » de ne pas multiplier les occasions de tentation pour ceux qui trop facilement se laissaient aller à l'ivresse. Autres résultats de cette législation : dans les villes, on pouvait marcher des kilomètres, voire jusqu'à la prochaine gare du chemin de fer, sans trouver un restaurant ou même un café, pour se ravitailler. Les compagnies des chemins de fer limitaient le nombre de leurs trains le dimanche et même les supprimaient pendant les heures des offices liturgiques matinaux. Aujourd'hui encore, on a des horaires tout à fait différents pour les dimanches et pour les samedis. Aucun journal quotidien ne se publie le dimanche; mais il faut noter que les journaux, qui doivent paraître le lundi matin, font beaucoup travailler leur personnel au moins pendant les dernières heures du dimanche. Il y a aussi un nombre considérable de journaux dominicaux, dont beaucoup ont un caractère très populaire — pour employer un euphémisme. Quand le jour de Noël tombe un dimanche, on publie une série de décrets pour concilier le repos dominical avec les réjouissances traditionnelles. Un attentat sérieux à la sainteté du dimanche a été introduit par l'autorisation, concédée aux ouvriers, de « do overtime », c'est-à-dire accomplir du travail extraordinaire par exemple pour les

constructions, la réfection des routes, etc., travail pour lequel ils perçoivent un salaire plus élevé.

L'année 1831 vit la fondation par l'évêque Daniel Wilson de la « Lord's Day Observance Society », qui se tient toujours aux aguets pour repérer et poursuivre les profanateurs du dimanche. Elle n'a pas hésité à blâmer publiquement même des membres de la famille royale pour avoir pris part à des sports en ce jour-là. Tout récemment, les habitants presbytériens de l'île de Skye, en Ecosse, ont protesté contre les agences de voyages qui organisaient des excursions dans leur île le dimanche.

Tendances nouvelles.

Pourtant, ces derniers temps, se sont fait jour nombre de projets pour mitiger la législation actuelle du repos dominical et surtout pour abolir plusieurs anomalies qui paraissent rien de moins qu'absurdes. Cette année même, le Conseil de la Responsabilité sociale de l'Eglise anglicane a présenté un rapport à l'Assemblée ecclésiastique. Les auteurs de ce rapport voudraient, par exemple, que l'ouverture des lieux de spectacles ne soit autorisée qu'à partir de deux heures de l'après-midi, afin de sauvegarder le déjeuner familial, qu'ils considèrent comme un élément de première importance dans la vie de la famille. Leur préoccupation est de concilier plus de liberté pour les divertissements sains et salutaires avec une réduction du travail imposé ce jour-là à des gens qui ont besoin, comme tous les hommes, d'un jour de repos et de loisir par semaine pour pourvoir à leurs besoins spirituels.

Sunday Schools.

Il convient aussi de dire un mot des Ecoles du Dimanche (Sunday Schools). Leur vrai fondateur fut Robert Raikes, ancien enfant de chœur de la cathédrale de Gloucester. Il en établit lui-même dans deux paroisses de la ville. Il en parlait dans un journal, dont il était directeur. Son exemple fut suivi par un bon nombre de paroisses à travers toute l'Angleterre, et l'Union des Ecoles dominicales fut fondée en 1803. Au début, l'enseignement d'Etat étant encore peu développé, ces écoles comptaient un programme assez étendu. Mais, lorsque le système d'enseignement

national se fut amélioré dans tout le pays, les écoles dominicales purent se restreindre aux seuls cours de doctrine religieuse. Sous l'influence du Mouvement d'Oxford, une nouvelle société, plus spécifiquement anglicane, le « Sunday Schools' Institute », fut fondée en 1843. Les paroisses catholiques, qui ont des écoles à elles, où l'on peut enseigner le catéchisme tous les jours de la semaine, ne sentent pas tant le besoin d'instituer des classes supplémentaires le dimanche.

Seventh Day Adventists.

Finale­ment, en cet article qui traite du dimanche anglais, il faut mentionner une secte fondée en 1878 par W. Ing à Southampton. Elle ne reconnaît pas le dimanche comme jour saint du Seigneur. Elle célèbre plutôt le samedi, le Sabbat de l'Ancien Testament, le septième jour de la semaine, et cela du coucher du soleil le vendredi jusqu'au soir du samedi. Ce sont les « Seventh Day Adventists », qui attendent dans un avenir très proche le second avènement du Christ et qui pratiquent des jeûnes et des abstinences extrêmement sévères.

RENAUD PILKINGTON.